appui en faveur du principe dont s'inspire le projet de résolution. La mesure tend, fort heureusement, à relever de dix dollars les pensions versées aux infirmes, tout en augmentant le montant du revenu permis, ce que notre groupe recommande depuis nombre d'années.

Ne voulant pas répéter les brèves observations que j'ai formulées au cours du débat sur la mesure visant la sécurité de la vieillesse, je dirai tout simplement que tout ce que j'ai déclaré à cette occasion s'applique au présent projet de résolution. Nous continuons à protester contre ces bribes que le gouvernement accorde en matière de sécurité de la vieillesse et nous espérons que c'est la dernière fois que l'on nous demandera d'approuver une mesure de ce genre.

Avant de reprendre mon siège, j'aimerais signaler au comité une chose sur laquelle on a appelé mon attention à de nombreuses reprises et qui a trait à l'application de la loi sur les invalides. Je sais que le gouvernement fédéral applique la loi de concert avec les provinces mais, d'après les lettres et les résolutions que j'ai reçues, je puis affirmer sans crainte de me tromper que les règlements concernant l'invalidité sont trop restrictifs. Je le répète, j'ignore si cette question relève du gouvernement fédéral. Je pense cependant qu'on devrait étudier l'à-propos de présenter une définition plus large de l'invalidité. Je connais bien des gens à qui on a refusé une pension d'invalidité, même s'il est évident qu'ils ne peuvent gagner leur vie, à moins qu'il ne soit possible de gagner sa vie assis dans une chaise roulante, à vendre des billets ou autres occupations du même genre. Je sais qu'il existe quelques rares emplois de cette nature, mais les gens en question sont pour la plupart trop âgés pour décrocher de tels emplois. Afin de démontrer qu'on se penche sur ce problème, je vais lire un passage d'une lettre que j'ai reçue, il y a quelque temps, du président de la Fédération nationale des vieillards pensionnés, de Saskatoon. Au nombre des propositions énoncées, je trouve la suivante:

> Que le gouvernement soit invité à modifier la réglementation prévue dans la loi sur les allocations aux invalides, afin d'autoriser le versement d'allocations aux personnes qu'un conseil d'arbitrage médical aura jugées physiquement incapables de travailler.

Nous avons là le point de départ de l'attitude à prendre pour juger objectivement si une personne est physiquement en mesure de travailler. C'est tout ce que j'ai à dire pour le moment, car notre groupe a hâte que la présente mesure soit adoptée. En toute justice pour les membres de notre groupe, les honorables députés devraient reconnaître que nos observations ont été objectives, brèves et toujours pertinentes.

L'hon. M. Macdonnell: Je ne savais si je devais prendre part à ce débat, mais comme j'ai dans les veines 25 p. 100 de sang écossais, je me dois de dire quelques mots à propos de l'attaque injustifiée lancée par ce Britannique de Kootenay-Ouest contre ce bon Écossais qu'est le député de Stormont.

Ceci dit, je dois avouer que j'ai un grief contre le député de Stormont, car il a dit presque tout ce que je voulais dire.

L'hon. M. Pickersgill: Puis-je poser une question au député? Ne croit-il pas qu'il vient presque de faire montre de préjugés raciaux?

L'hon. M. Macdonnell: Il n'y a pas de préjugés raciaux parmi les races supérieures.

Je veux ajouter une ou deux choses à ce que le député de Stormont a dit. J'ai été étonné au delà de toute expression, quand j'ai entendu le chef de l'opposition déclarer cet après-midi que si le gouvernement dont il faisait partie était resté au pouvoir, il n'y aurait pas eu de déficits. La seule façon dont je puis m'expliquer la chose, c'est que le député était entouré d'économistes. Je crois que c'est très dangereux. Les universitaires et les spécialistes en économie sont déjà bien redoutables, mais si on y joint les hommes d'affaires et les journalistes qui se disent experts en la matière, on risque d'aboutir à de bien étranges résultats. A mon sens, une conjonction de ce genre a engendré une bien étrange déclaration cet après-midi car, si je l'ai bien compris, le chef de l'opposition a affirmé tout uniment que si son parti était resté au pouvoir, il aurait réussi à éviter tout déficit.

L'histoire de notre économie durant ces quatre dernières années, ainsi que l'honorable député de Stormont nous en a brossé un tableau assez complet, me paraît tout à fait claire. Il y a eu les années d'après-guerre au cours desquelles le pouvoir d'achat s'est accru considérablement; l'Europe dévastée est alors venue faire de gros achats en vue de se reconstruire, aidée d'une somme de 14 milliards que lui assurait le plan Marshall; en outre, nous avons alors avancé nous-mêmes 1,250 millions de dollars à la Grande-Bretagne, somme qu'elle a dépensée ici, au Canada. Toutes sortes d'éléments exerçaient leur influence, y compris la situation en Corée. Il faut considérer tous ces éléments à la lumière de la conjoncture qui s'est produite juste avant le changement de régime—notamment la baisse de la demande européenne, l'accroissement considérable de la puissance productrice de l'Europe à laquelle le plan Marshall avait donné une impulsion pour ainsi dire toute nouvelle et l'automatisation qui se produisait à vive allure là-bas,